

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 29 novembre 2021, à 18:30 heures au Centre des loisirs Emballages Box Pack situé au 305, rue Saint-Pierre.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Jean-François Forget
Sylvain Proulx, conseiller

Est également présente : Nathalie Lemoine, greffière-trésorière

L'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais prescrits. Étant tous présents, les membres renoncent à l'avis de convocation.

Madame la mairesse ouvre la séance à 18:33.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

1. Nomination des comités internes
2. Nomination maire-suppléant
3. Autorisation de signature acte notarié lot 5 154 907 du cadastre du Québec
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-21 relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur le territoire de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham
5. Forfait relations publiques

RÉSOLUTION 334.11.2021

NOMINATION DES COMITÉS INTERNES 2021-2022

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Chantal St-Martin,**

QUE le conseil procède à la nomination des comités internes comme suit :

Aménagement/Développement Sylvain Proulx Chantal St-Martin	Loisirs Chantal Nault Chantal St-Martin
Bibliothèque/Famille/Ainés Chantal St-Martin	Incendie Patrice Boislard Sarah McAlden
Capital humain/Finances Jean-François Forget Chantal St-Martin	OBNL Jean-François Forget Sylvain Proulx
CCU Sarah McAlden Chantal Nault	Voirie Patrice Boislard Sarah McAlden
Environnement Chantal St-Martin Chantal Nault	

Adopté.

RÉSOLUTION 335.11.2021

NOMINATION MAIRES-SUPLÉANTS 2021-2022

ATTENDU QUE madame la mairesse Nathacha Tessier doit procéder à la nomination d'un maire-suppléant pour la prochaine année;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de procéder aux nominations suivantes :

QUE monsieur le conseiller Sylvain Proulx soit nommé maire-suppléant du 1^{er} décembre 2021 au 31 mai 2022;

QUE monsieur le conseiller Jean-François Forget soit nommé maire-suppléant du 1^{er} juin 2022 au 30 novembre 2022.

Adopté.

RÉSOLUTION 336.11.2021

AUTORISATION DE SIGNATURE ACTE NOTARIÉ LOT 5 154 907 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité a signé une promesse d'achat avec Marc-André Paysagiste pour l'acquisition par la Municipalité de l'immeuble sis au 313-A, chemin Yamaska;

ATTENDU QUE Me Kathleen Blanchard, notaire est désignée pour la rédaction et la publication de l'acte notarié;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt a été approuvé par la Direction générale des finances municipales et des programmes en date du 19 novembre 2021, suite à l'analyse du dossier;

ATTENDU QUE le financement permanent sera octroyé en janvier 2022;

POUR CES MOTIFS :

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu ce qui suit :

D'autoriser la mairesse, Nathacha Tessier, et la directrice générale, Nathalie Lemoine, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte notarié de l'immeuble sis au 313-A, chemin Yamaska, connu et désigné comme étant le lot 5 154 907 du cadastre du Québec, aux conditions indiquées à la promesse d'achat.

QUE les sommes nécessaires à la conclusion de la transaction soient imputées au surplus libre et remboursées lors du financement permanent.

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 677-21 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN

Madame la conseillère Chantal Nault, par la présente :

- donne avis de motion que le règlement n° 677-21 relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur le territoire de la Municipalité sera adopté à une séance ultérieure avec modifications;
- dépose le projet de règlement n° 677-21 relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur le territoire de la Municipalité.

RÉSOLUTION 337.11.2021

FORFAIT RELATIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite recourir à des services en communication et relations publiques;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'octroyer un budget de 2 500 \$ plus les taxes pour des services externes en communication et relations publiques.

Adopté.

RÉSOLUTION 338.11.2021

FORFAIT PHOTOS PROFESSIONNELLES

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent fournir à l'occasion une photo professionnelle dans le cadre de leur fonction;

ATTENDU QUE madame Louise Cornelissen offre un forfait incluant l'installation pour un montant de 810 \$ plus les taxes;

**Sur proposition de Chantal St-Martin,
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu d'octroyer le contrat de photos professionnelles à Mme Louise Cornelissen pour un montant forfaitaire de 810 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de véto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

QUE la séance est levée à 18:42